

Samedi 29 Septembre 2012

Message à nos

Associations

Bonjour à Vous,

Notre Assemblée Générale aura lieu, **Samedi 06 Octobre** prochain, FIAP Jean Monnet, 30, Rue Cabanis 75014 PARIS.

Dernière relance aux retardataires, nous proposons : Vos inscriptions par Téléphone, 04 66 72 75 15, et Règlement sur place à Paris. **Dernier délai, Mercredi 3 Octobre 12h.**

Cette année, nous aurons l'occasion d'évoquer précisément devant vous, concernant le Recours que nous avons déposé contre l'Arrêté tarifaire Éolien, les éléments que nous devons présenter devant la Cour de Justice de l'Union Européenne, par l'intermédiaire de nos Avocats.

Notre Recours 2009 (en résumé), près le Conseil d'État contre l'Arrêté Tarifaire, Décrets Jean-Louis Borloo 17-11-2008 et 23-12-2008 :

L'Obligation d'Achat doit être considérée comme une Aide d'État ! En tant que telle, la Commission Européenne aurait dû être consultée pour avis notamment à propos des aspects liés à la concurrence.

Mr Pierre COLLIN, Rapporteur Public au Conseil d'État, au vu de notre argumentation, a proposé (Audience du 12 Mars 2012), l'annulation de l'Arrêté Tarifaire.

Lors de la Lecture d'Arrêt, 15 Mai 2012, le Conseil d'État a décidé de surseoir à Statuer et décidé de transmettre notre Recours à la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE).

La Commission Européenne n'ayant pas été saisie de cette question, en conséquence, la CJUE donnera son appréciation sur ce point précis et devra communiquer celle-ci au Conseil d'État. C'est à ce dernier qu'il appartient de prendre position en dernier ressort.

Sans vouloir prendre nos désirs pour la réalité et encore moins insulter l'avenir, Imaginez quelles seraient les conséquences vous concernant si la CJUE répondait également qu'il s'agit bien d'une Aide d'État ?

Le Conseil d'État ne pourrait alors que prononcer l'annulation de l'Obligation d'Achat !

Nous aborderons également la question des **Schémas Régionaux Éoliens**, la possibilité de déposer des Recours (Gracieux puis Contentieux).

C'est notamment sur toutes ces actions, en cours, ou à engager, que nous espérons une **forte participation de votre part à l'Assemblée Générale et par là, votre soutien.**

Inscrivez-vous sans tarder, Dossier en pièce jointe.

Bien Amicalement,

Alain BRUGUIER